



Vers un Pacte mondial sur l'environnement?

***Journée d'études
autour du projet de Pacte,
en présence de Yann Aguila,
Avocat au barreau de Paris, Président de la Commission Environnement du
Club des juristes***

19 mai 2017

*Amphi Peiresc
(9h30 – 16h30)*

*Faculté de droit et de science politique d'Aix-en-Provence
3, avenue Robert Schuman 13100 Aix-en-Provence*

Programme prévisionnel

9h00 Café d'accueil

9h30 - ***Allocutions de bienvenue***

- Olivier Négrin, Vice-doyen de la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université
- Nathalie Rubio, Professeure AMU, Directrice du CERIC et Ariane Vidal-Naquet, Professeure AMU, Directrice-adjointe de l'ILF

9h45 - Première partie. Pourquoi un Pacte mondial pour l'environnement?

- **Présentation générale du projet de Pacte mondial**, Yann Aguila, Avocat au barreau de Paris, Président de la Commission Environnement du Club des juristes
- **Le Pacte mondial et le droit international de l'environnement : un nouveau traité, pour quoi faire ?** Sandrine Maljean-Dubois, Directrice de recherche au CNRS, Directrice de DICE

Débats

11h00-11h15 : Pause

11h15 - Deuxième partie. Quel contenu pour un Pacte mondial pour l'environnement?

- **Présentation du contenu du projet : les droits reconnus/les principes reconnus/à reconnaître**, Commission Environnement du Club des juristes
- **Quels droits pour quel environnement ? Les leçons du droit constitutionnel comparé**

Hubert Alcaraz, Maître de conférences Université de Pau (IE2IA), Natasa Colodorovschi, chercheur (ILF), Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Directrice de recherche au CNRS (ILF), Xavier Magnon, Professeur AMU (ILF), Priscilla Monge, Maître de conférences AMU (ILF), Sylvie Schmitt, Maître de conférences Université de Toulon (CDPC), Caterina Severino, Maître de conférences Université de Toulon (CDPC), Ariane Vidal-Naquet, Professeure AMU (ILF)

- **Quels droits pour quel environnement ? Les leçons du droit de l'Union européenne**, Estelle Brosset, Professeure AMU (CERIC), Eve Truilhe-Marengo, Chargée de recherche au CNRS (CERIC)

Débats

13h00 Buffet déjeuner (Grand hall de la Faculté de droit)

14h15 - Troisième partie. Quels mécanismes de contrôle pour un Pacte mondial pour l'environnement?

- **Présentation des mécanismes de contrôle du projet**, Commission Environnement du Club des juristes
- **Les procédures de contrôle du respect en droit international de l'environnement : quel *design* au service de quels objectifs ?**, Vanessa Richard, Chargée de recherche au CNRS (CERIC)

- **L'invocabilité des traités devant les juridictions internes : perspective de droit comparé**, Romain Le Bœuf, Professeur AMU (CERIC)
- **L'invocabilité des traités devant le juge de l'Union européenne**, Nathalie Rubio, Professeure AMU, Directrice du CERIC
- **La justiciabilité des droits de l'environnement**, Natasa Colodorovschi, chercheur (ILF), Marthe Fatin-Rouge Stefanini, Directrice de recherche au CNRS (ILF), Xavier Magnon, Professeur AMU (ILF), Priscilla Monge, Maître de conférences AMU (ILF), Ariane Vidal-Naquet, Professeure AMU (ILF)
- **L'accès à la justice**, Eve Truilhe-Marengo, Chargée de recherche au CNRS (CERIC)

Débats

16h00 - **Conclusions générales**
Commission Environnement du Club des juristes

16h30 Fin de la journée d'études

Recommandations :

Ce n'est pas un colloque classique mais une véritable journée d'étude. Il s'agit de réagir au projet de Pacte mondial et de faire des suggestions stratégiques de dispositions à inclure, à ne pas inclure (trop controversées...).

De ce point de vue, deux types d'études peuvent intéresser les membres de la Commission:

- des panoramas comparatifs très vastes des droits reconnus (pour comprendre ce qui est consensuel et pourrait aisément être repris dans le Pacte, ce qui serait plus controversé...)
- des approfondissements de constitutions ou application de constitutions (contentieux et jurisprudence) particulièrement intéressants: parce que innovants, marquants, influents... (pour voir ce qui pourrait/devrait être repris par le Pacte et réfléchir à quoi cela pourrait amener).

Il faudra donc veiller à :

- 1/ Rester très concrets et bien centrés sur le sujet du Pacte : il s'agit de participer au processus d'écriture, d'élaboration du premier draft (le risque serait des communications trop savantes, un peu éloignées du projet de Pacte lui-même)
- 2/ Ne pas être trop formaliste : format workshop pour favoriser la discussion et avoir une véritable journée d'études. Chaque intervention ne dépassera pas **10 minutes** [*voir pour le collectif sur Quels droits pour l'environnement*]. Il ne s'agira pas de communications scientifiques, mais simplement d'un mot pour lancer la discussion. L'essentiel doit être dans la partie "débats", pas dans la partie "présentation".
- 3/ Projection de présentations power point (tableaux etc.) possible
- 4/ Il n'est pas prévu de publication des actes de la journée, le format ne s'y prêtant pas. Toutefois, cela ne signifie pas qu'il ne sera pas opportun de publier les études ayant servi à alimenter la journée (de manière isolée ou collectivement).